

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **11 (1873)**

Heft 31

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182363>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le curé, qui était là, baissa les yeux et joignit les mains.

Et avec un touchant accent de conviction, le syndic dépeignit les souffrances de cette âme errant dans la forêt. Plus d'un assistant ne se sentant pas moins coupable, écoutait tremblant de frayeur.

« Enfin, dit le syndic, pour témoigner que vous pardonnez à ce malheureux, et que vous le tenez quitte du bois qu'il a dérobé à la commune, ôtez vos chapeaux ! » Aussitôt, toutes les têtes se découvrirent. — « C'est bien, reprit-il, je vous remercie au nom de cette pauvre âme. » Puis, s'adressant au garde forestier : « Hâte-toi de lui porter sa délivrance ! va lui dire que toute la commune lui pardonne, heureux que nous sommes de pouvoir le tirer de peine, afin qu'il intercède pour nous à son tour. »

Le garde remonta au bois, annonça au revenant son pardon, et, depuis, ne le revit plus jamais.

Cependant, deux ou trois malins qui connaissaient notre garde pour n'être point homme à rencontrer des fantômes, devinant qu'il y avait anguille sous roche, l'avaient suivi de loin dans le bois et l'avaient épié, sans apercevoir ni entendre le moindre entretien avec le prétendu revenant. L'un d'eux, au retour, suggéra l'idée maligne de consulter le registre mortuaire de la paroisse. Le revenant avait indiqué la date précise de sa mort, il était donc facile de vérifier la vérité de ses paroles. On ouvrit le registre, on chercha ; mais ni au jour ni au mois indiqué on ne trouva le nom rapporté par le garde.

Cependant, la leçon avait porté coup, et à dater de ce jour, la forêt fut beaucoup plus facile à garder.

Nous glanons dans l'*Educateur* ces quelques strophes pleines de grâce et de fraîcheur :

Enfants, restez petits !

Enfants, gardez vos voix argentines et claires
Et vos rires naîfs avec leurs frais éclats !
Enfants, gardez aussi vos petites colères
Qu'on apaise d'un mot, et vos joyeux ébats,
Vos gambades, vos jeux, vos charmantes dinettes,
Où vont se rencontrer d'innocents appétits,
Et gazouillez gaîment vos douces chansonnettes !
Mais, pour rester heureux, restez toujours petits !

Dès que vient à sonner l'âge d'adolescence,
Pour nous tous il n'est plus de souvenirs sans pleurs !
Au plaisir d'un moment succède une souffrance,
Et le poison subtil se cache sous les fleurs !
Etes-vous fatigués des baisers d'une mère ?
Ce sont là les plus doux, je vous en avertis !
L'amour est un bonheur de durée éphémère !
Enfants, pour être heureux, restez toujours petits !

N'avez-vous jamais vu le front de votre père
Se plisser d'une ride et rêver soucieux ?
N'avez-vous pas surpris par moment votre mère
Vous couvrant d'un regard triste et silencieux ?
C'est que les agréments et bonheurs de la vie
Ne peuvent se trouver justement répartis :
Les destins sont divers dans la route suivie !
Enfants, pour être heureux, restez toujours petits !

Hélas ! examinez ce visage morose,
Où, depuis bien longtemps, le sourire est éteint...
Autrefois il était comme le vôtre, rose ;
On voyait éclater la santé sur son teint !...
L'âge a creusé sur lui d'ineffaçables traces ;
Avec les jours d'espoir, les bonheurs sont partis ;
Et les ans n'ont laissé dans son cœur que des glaces !
Enfants, pour être heureux, restez toujours petits !

C.-V. HONORÉ BENOIST.

On raconte qu'un jour le chah de Perse, profondément endormi, resta au lit beaucoup plus tard que de coutume et qu'un de ses serviteurs ayant quelque inquiétude sur le sort de S. M., s'approcha respectueusement de la couche royale et appela à haute voix.

Le roi des rois vivement irrité d'avoir été réveillé aussi brusquement, fit couper la tête au pauvre chambellan.

C'est à ce fait, assure-t-on, qu'on doit cette locution proverbiale :

Ne réveillez pas le chat qui dort.

On lit dans l'*Ami du peuple*, de Romont :

« Un vacher expérimenté (catholique-romain) trouverait à s'engager au service de MM. de Boissieu, à Saint-Chamond, Loire (France), pour y soigner une belle écurie de vaches laitières. Ecrire directement à M. de Boissieu, avec bons certificats à l'appui, spécialement celui du curé. »

Voilà un maître qui certainement ne doit pas avoir des velléités de christianisme libéral. Il trouvera sans peine dans sa province un domestique digne de lui : *Tel maître, tel valet.*

Glané dans notre *Feuille des avis officiels* :

« La Justice de paix du cercle de *** homologuera le testament du nommé***, décédé dans sa séance extraordinaire du lundi 21 juillet courant, à deux heures du soir. »

Une bonne plaisanterie de l'*Evénement* :

Les déplacements commencent.

Au château de M..., près de Rambouillet, Mme S..., ayant manqué le dernier train, est obligée de demander asile jusqu'au lendemain.

La maîtresse du château, qui a vingt ans de mariage, et qui fait *chambre à part*, s'empresse de faire dresser un lit près du sien, et le propriétaire se retire dans ses appartements, laissant sa femme et son amie à leurs préparatifs de nuit.

Bientôt la veilleuse éclaira seule l'appartement. Mais Mme S... eut beau faire, il lui fut impossible de dormir ; elle se tournait de droite et de gauche, donnant des signes d'impatience.

— Qu'avez-vous donc, belle amie ? demanda l'autre.

— C'est l'oreiller qui me semble singulier ; ce grand carré blanc me paraît bête au possible ; il y manque la barbe de mon mari.

- Comment faire ?
- Avez-vous ici une brosse à habits ?
- Oui, sur la console, à côté de vous...
- Merci.

Mme S... posa la brosse sur l'oreiller, passa amicalement la main sur le crin et s'endormit profondément.

Lundi, Lausanne a eu le plaisir de posséder durant quelques heures une partie du corps des cadets de La Chaux-de-Fonds, qui faisaient une course dans notre canton. Arrivée à Cossonay, la petite troupe s'est dirigée sur Bière, en voiture ; de Bière elle est revenue sur Morges où des rafraîchissements lui ont été offerts. Après une visite à l'Arsenal, nos petits soldats-touristes se sont embarqués pour Ouchy et Lausanne, accompagnés de plusieurs amis de Morges.

Reçus à Lausanne par M. le Directeur du collège et M. le député Rochat, avisés télégraphiquement par l'instructeur militaire des cadets, ceux-ci dînèrent à l'Hôtel de France, parcoururent la ville, visitèrent ses monuments et fraternisèrent ensuite quelques instants dans le jardin du Casino-Théâtre, où vinrent leur serrer la main de nombreux camarades lausannois. Rien, nous dit-on, n'était plus charmant, plus amical et plus gai que la réunion de cette jeune famille.

Il s'est ouvert récemment à Lausanne, et à l'instigation de la section de la société d'agriculture et de viticulture de cette ville, un *Cercle agricole*, afin de faciliter les relations entre les agriculteurs eux-mêmes et celles entre ceux-ci et les consommateurs.

La longévité des arbres est très variable. Des calculs basés sur de nombreuses mesures et évaluations permettent d'assigner aujourd'hui à certaines espèces le nombre d'années suivant :

Arbre de Judée	300 ans.
Bouleau	630 »
Oranger	530 »
Noyer	900 »
Platane	1000 »
Tilleul	1100 »
Sapin	1200 »
Chêne	1300 »
Cèdre	1600 »
If	3200 »

Un observateur annonce qu'il résulte de ses calculs que le mois d'août sera chaud de même que celui de septembre et encore la moitié de celui d'octobre. L'hiver, par contre, sera extrêmement froid. Le vin de 1873 vaudrait celui de 1834 sous le rapport de la qualité.

Bulletin bibliographique.

SAUTE-EN-BARQUE ou *Confidences d'un mulet d'artillerie*, par Ch. de Bons, avec illustrations hors texte par G. Roux. — Lausanne, A. Larpin, éditeur, 1873.

Parmi les nombreuses publications littéraires de la Suisse française, nous nous empressons de signaler à nos lecteurs celle qui nous occupe aujourd'hui, et qui est l'une des plus intéressantes, tant par le choix du sujet que par le nom de l'écrivain qui l'a produite. Le nom de M. de Bons illustre déjà d'une manière brillante la phalange des écrivains nationaux suisses, et son *Saute-en-Barque* est un fleuron de plus ajouté à sa couronne littéraire.

Habitant les Alpes valaisannes, l'auteur a puisé dans le rassemblement de troupes de 1861, dont une partie du canton du Valais a servi de théâtre, le sujet d'une charmante nouvelle. Son mulet d'artillerie fera certainement son chemin dans le public amateur de descriptions naturelles et de situations vraies, parsemées de temps à autre par quelques réflexions plus ou moins ironiques qu'il met dans la bouche du pauvre mulet de Sainte-Euphémie.

Nous voudrions pouvoir citer quelques fragments de cette jolie production littéraire, mais la chose n'est guère possible, le récit s'enchaînant de telle façon qu'il ne peut en être distrait aucune partie sans aller justement à l'encontre de notre but ; il faut avoir sous les yeux l'ensemble, et nous pouvons assurer qu'ayant parcouru dans son entier cette nouvelle, nous avons éprouvé un plaisir réel dont il nous reste encore d'agréables souvenirs.

Le crayon de notre dessinateur G. Roux a voulu aussi, à son tour, être de la partie, et il a réussi à retracer quelques jolies scènes qui ne nuiront certainement pas à l'œuvre de M. de Bons, et contribueront à placer son travail au nombre des publications illustrées les plus gracieuses qui aient vu le jour récemment.

Ajoutons que l'exécution matérielle de *Saute-en-Barque* a été des plus soignées ; papier magnifique, belle impression du texte et des gravures, tout cela combiné donne à ce volume un attrait particulier qui engagera beaucoup de personnes à se le procurer et à lui accorder une place dans leur bibliothèque, où il tiendra un rang honorable parmi les ouvrages sortis de la plume de nos auteurs nationaux. Pour notre compte, nous lui souhaitons le plus grand succès. X.

UNE BONNE VIEILLE HISTOIRE

QUE CHACUN CROIT CONNAÎTRE ET QUE TOUS LIRONT AVEC PLAISIR

(Suite.)

XII

— Comment puis-je agir, dit Othon, si je n'ai pas de plus amples renseignements ? Quel est le nom du ravisseur ?

— Le nom du ravisseur n'y fait rien, fit la jeune fille ; et j'ignore quelle est l'embûche qu'il veut tendre à sa victime. Mais je sais qu'il compte la tenir en son pouvoir dans vingt-quatre heures et la déposer un instant au milieu de la forêt dans la cabane du garde-chasse, qui est mon frère. Si mon-